

# Observatoire français des maladies du bois de la vigne

## Protocole de création d'un réseau de surveillance des maladies du bois de la vigne

Ce protocole est issu des réflexions conduites lors des ateliers menés dans le cadre du projet CLIMESCA, financé par le Plan National Dépérissement du Vignoble.



## Comment sélectionner les parcelles viticoles pour la création d'un réseau d'observation des maladies du bois ?

Sélectionner les parcelles en tenant compte de leur encépagement, de leur âge (année de plantation) et de la commune concernée, de manière à ce que l'échantillonnage soit représentatif de votre région viticole. Cela signifie que le nombre de parcelles sélectionnées devrait être proportionnel à l'encépagement, aux années de plantation et aux communes de la région viticole. Idéalement, les parcelles devraient également être réparties sur le plan spatial afin de refléter la diversité des conditions pédo-climatiques.

Dans le cadre d'un suivi pour des analyses statistiques, il est également possible de sélectionner un nombre équivalent de parcelles par classes d'âge et par cépage afin d'assurer une représentation équilibrée dans les analyses.

## Quel est le nombre minimal d'années de suivi pour que les données puissent être intégrées aux analyses globales de l'observatoire ?

Au moins trois années de suivi sont nécessaires pour être incluses dans les analyses de données de l'observatoire.

## Combien de ceps noter par parcelle et où situer le bloc de notation ?

Identifier un bloc de 300 ceps, situé au centre de la parcelle, qui sera suivi chaque année. Au sein de ce bloc, les ceps sont dénombrés selon différentes catégories (voir protocole commun de notation).

L'observatoire national des maladies du bois ne recueille pas de données à l'échelle du cep, seulement des comptages pour un nombre donné de ceps de vigne.

Autres options existantes au sein de l'observatoire : 10 placettes de 30 ceps ; 2 placettes de 150 ceps ; 4 rangs de 75 ceps. L'option choisie doit être mentionnée.

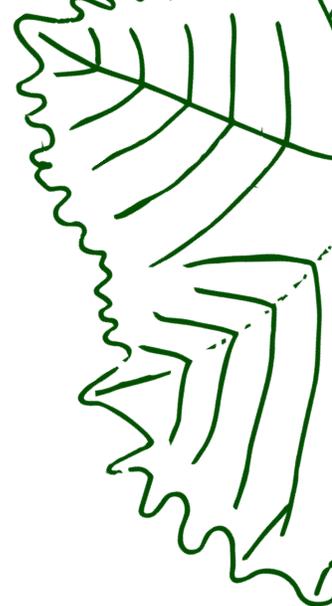
## Quelles données recueillir pour décrire chaque parcelle du réseau (métadonnées) ?

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisme notateur et contact · Région administrative · Commune · Code postal · Identifiant de la parcelle · Position du bloc suivi (central, 10 placettes de 30 ceps, ou autres selon option choisie) · Nombre de ceps suivi · Type de taille ou qualité de taille (expl : respect trajet de sève Oui/Non) · Année · Date de notation.

### ENQUÊTE AUPRÈS DU VITICULTEUR

Cépage · Clone · Porte-greffe · Date plantation · Densité plantation · Irrigation (O/N) · Pratique (CONV/BIO/BIODYNAMIE).



Le tableau 1 ci-dessous décrit l'ensemble des variables décrivant les parcelles. Les critères de notation « maladies du bois » sont indiquées dans la fiche « protocole de notation »

Un template excel est disponible pour la saisie des données.

Tableau 1. Liste des métadonnées à recueillir pour chaque parcelle. Pour le transfert des données, le nom de la variable ne doit contenir aucun accent ni espace tel que présenté ci-dessous. Les variables en gras sont indispensables pour l'utilisation des données dans le cadre de l'observatoire français des maladies du bois de la vigne.

Variable	Explication	Exemple	Règles à respecter
<b>annee</b>	Année de notation	2023	
<b>nom_region</b>	Nom de la région administrative de la commune dans laquelle se trouve la parcelle	Grand Est	Reprendre exactement le nom de la région déjà informé
<b>identifiant_parcelle_partenaire</b>	Identifiant de la parcelle, si la parcelle a déjà été suivie, utiliser le même que précédemment		Reprendre exactement les noms des identifiants si la parcelle a déjà été suivie
numero_ordre_partenaire	Numéro de la parcelle, si la parcelle a déjà été suivie, utiliser le même que précédemment		Reprendre exactement le numéro d'ordre si la parcelle a déjà été suivie
reference_cadastrale_partenaire	Référence cadastrale de la parcelle		
latitude_parcelle	Latitude de la parcelle	48.3803736 (en WGS84)	
longitude_parcelle	Longitude de la parcelle	7.4554888 (en WGS84)	
<b>cepage</b>	Cépage sur la parcelle	Cabernet franc	Reprendre exactement le nom du cépage déjà informé
porte_greffe	Le ou les portes-greffes de la parcelle	Si un porte greffe, exemple : 3309c; si plusieurs : 3309c/so4	Reprendre les possibilités déjà informées si possible
type_de_sol	Type de sol	Argiles, limons, sables, argilo-limoneux, argilosableux ...	Reprendre les possibilités déjà informées si possible
type_taille	Type de taille	Guyot simple, guyot double, cordon double, ...	Reprendre les possibilités déjà informées si possible
date_taille	Date de taille (jour/mois ou mois)	14/01, ou janvier	
clone	Le ou les clones de la parcelle	Exemple : 76; si plusieurs : 76/96; ou encore : sélection massale	Reprendre les possibilités déjà informées si possible
densite	Densité de plantation (Chiffre en pieds par hectare)	5000	
<b>nom_commune_partenaire</b>	Nom de la commune, si parcelle déjà suivie, utiliser le même nom de commune	Bordeaux	Si lieu dit, essayer d'informer plutôt la commune associée
<b>organisme_notateur</b>	Organisme de notation	DRAAF	
<b>annee_plantation</b>	Année de plantation de la parcelle	1996	
<b>date_notation</b>	Date de notation de l'esca (jour/mois ou mois)	14/08, ou août	



## Remerciements

Cette fiche est un des livrables du projet CLIMESCA, coordonné par INRAE (UMR SAVE). Ce projet est réalisé en collaboration avec la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (Plateforme ESV) et son groupe de travail Surveillance Epidémiologique du Dépérissement de la Vigne (SEDV).

Nous remercions le CNIV (comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique) et FranceAgrimer pour avoir financé ce travail dans le cadre du Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV). Nous remercions sincèrement tous les partenaires scientifiques et techniques ainsi que les membres du comité de pilotage du projet CLIMESCA pour leurs contributions à la réalisation de ce projet.



# INRAE

**PLAN NATIONAL  
DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE**

